MARCHE PUBLIC
DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Avis d'Appel Public à la Concurrence – A.A.P.C.

1. Identification de la collectivité qui passe le marché

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire
Tél. : 03 86 26 50 00 – Fax : 03 86 26 50 16
E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

2. Objet du marché

RESIDENTIALISATION D'ILOTS D'HABITATIONS
TRANCHE OPTIONNELLE N°2 « ILOT GAY LUSSAC – BINOT »
ILOT GAY LUSSAC

3. Forme du marché

Marché alloti (**deux lots**) :

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers
Lot n°2 : Plantations – Mobiliers et Serrurerie

4. Mode de passation

En application de l'article R.2123-1-1° du Code de la commande publique

5. Variantes, options et prestations supplémentaires éventuelles

Prestation supplémentaire éventuelle au lot n°1 : Elévateur PMR – Génie civil
Prestation supplémentaire éventuelle au lot n°2 : Elévateur PMR – Fourniture et pose

6. Durée du marché ou délai d'exécution

Le délai d'exécution est de QUATRE mois suivant planning (compris période de préparation, congés payés et hors intempéries) à compter de la date de notification du présent marché.

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : **7 avril 2023**

7. Critères de sélection des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée dans le cadre du Code de la Commande Publique en fonction des critères énoncés ci-dessous et selon la pondération indiquée :

L'obtention du marché est conditionnée au respect strict du planning.

- Appréciation de la note méthodologique : 40 points
  - Prise en compte de l'environnement du chantier en milieu urbain (signalisation, déviation mise en œuvre, cheminements des différents usagers, etc.) : 20 points
  - Mesures de protection de l'environnement : 10 points
  - Fiches techniques des matériaux : 10 points
- Prix : 35 points
- Planning proposé : 25 points

Les offres seront classées par ordre décroissant en fonction des notes obtenues pour chacun des trois critères.

8. Langue et unité monétaire
Français Euro

9. Adresse de retrait du dossier
sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle ARNia https://marches.ternum-bfc.fr
(Réf : Residlussac23)

10. Demande de renseignements administratifs et techniques
Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires, les candidats devront déposer leur demande directement la plateforme dématérialisée *ARNia* www.ternum-bfc.fr. Une réponse sera alors adressée à l'ensemble des candidats ayant retirés le dossier via la messagerie de cette plateforme.

11. Réception des offres
Les offres pourront être déposées sur la plateforme dématérialisée *ARNia* www.ternum-bfc.fr

Les candidats disposent d'une aide technique en ligne sur ce site.

12. Modalités essentielles de financement et de paiement
Dès la réception de la demande de paiement par la personne publique, par crédit ouvert au budget (ressources propres), paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

13. Date limite de réception des offres
2 mars 2023 à 12 heures, délai de rigueur

14. Instance chargée des procédures de recours
Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
Tél. : 03.80.73.91.00

15. Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus
Greffe du Tribunal de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
Tél. : 03.80.73.91.02

16. Date d'envoi de l'avis à la publication

Le Maire,
Daniel GILLONNIER.

MAIRIE de COSNE-COURS-sur-LOIRE (NIEVRE)